



## Récupérer appartement en ilm

Par **Paul Richard**, le **06/11/2012 à 17:13**

Bonjour,

Mon grand père occupe un appartement dans un immeuble géré par l'OPHLM, et passe une grosse partie de son temps dans sa maison de campagne.  
Il me dit que d'ici 6 mois -1 an, il ne devrait plus revenir dans son appartement, et rester en province.

Je voulais savoir s'il peut m'héberger, et me permettre par la suite de bénéficier des conditions avantageuses dont il dispose (loyer modéré, appartement bien situé.)  
L'idée est de devenir moi-même le futur locataire s'il devait lui arriver quelque chose dans un futur le plus lointain possible.

Si quelqu'un peut m'aider, je vous en remercie d'avance.